Délégation Occitanie

Préparation Concours – RÉDACTEUR TERRITORIAL

Concours externe

Code d'inscription : DXP7B

INSCRIPTION

Modalité d'inscription :

▶ Consultez le règlement des préparations aux concours et examens

▶ Procédez à l'inscription depuis la plateforme d'inscription en ligne : https://inscription.cnfpt.fr/ à l'aide du code d'inscription.

A NOTER

- La préparation est proposée sous réserve de l'organisation du concours **par les centres de gestion**
- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours
- Date prévisionnelle du concours : 19 octobre 2023

CONTENU DE LA PRÉPARATION : **10 jours en présentiel & 10 jours à distance**	**en présentiel**	**à distance**
Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation	1 jour	0,5 jour
Module : Méthodologie de l'épreuve de note 3 devoirs 1 concours blanc	3 jours	2,5 jours
Module : Méthodologie de l'épreuve de questions 3 devoirs 1 concours blanc	2 jours	2,5 jours
Module **:** Méthodologie de l'entretien avec le jury	2 jours	0,5 jour
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	2 jours	4 jours

NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS

Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

Epreuve d'admissibilité :

▶ **Rédaction d'une note** à partir des éléments d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures ; coefficient 1

▶ **Des réponses à une série de questions** portant, au choix du candidat lors de son inscription, sur l'un des domaines suivants :

a) Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales;

b) Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales;

c) L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales;

d) Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures ; coefficient 1

Epreuve d'admission :

▶ Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel et permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à exercer ses fonctions, sa motivation et son aptitude à assurer les missions dévolues au cadre d'emplois.

Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1

Date de mise à jour 01/12/2021